

Irène Théry

Directrice d'études à l'EHESS

Sociologue, spécialiste de la famille, de la parenté et des études de genre

CURRICULUM VITAE

(fourni par Irène Théry)

Irène Théry est née à Aix-en Provence, France, en 1952. Après des études de lettres supérieures au lycée Thiers de Marseille, elle entre à l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses (lettres) en 1972. Elle obtient l'agrégation de lettres en 1975. Elle est nommée docteur en sociologie en 1983. Sa thèse avait pour titre : "La référence à l'intérêt de l'enfant dans les procédures de divorce- usage judiciaire et ambiguïtés" (Université Paris V, sous la direction du professeur Louis Roussel).

Enseignante, puis chercheur au CNRS à Paris à partir de 1985 (membre d'un des laboratoires de recherche du Ministère de la Justice) Irène Théry est membre de l'Observatoire sociologique du changement et chargée de cours à Sciences-Po à partir de 1994. Elle est élue en 1997 directrice d'études à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales et devient membre du Centre de recherches politiques Raymond Aron. En 2001, après avoir mené sa carrière pendant plus de vingt ans à Paris, elle a choisi de rejoindre sa région natale et l'antenne de l'EHESS à Marseille où elle est jusqu'en 2009 responsable pédagogique de la formation doctorale de sciences sociales. Elle assure également un séminaire d'enseignement à l'EHESS Paris.

Outre des séminaires et conférences qui l'ont conduite dans le monde entier (Saint Petersburg et Moscou, Tokyo et Kyoto, Santiago, Istanbul, Rio de Janeiro, Genève, Montreal, Rome, Oxford, Madrid...) Irène Théry a enseigné comme professeur invité dans différentes universités hors de France : New-York University (USA); Université de Buenos-Aires (Argentine); Université catholique de Louvain (Belgique).

Spécialisée dans la sociologie du droit, de la famille et de la vie privée, elle travaille sur les transformations contemporaines des liens entre les âges, les sexes et les générations. Ses

travaux portent en particulier sur l'histoire socio-politique du droit de la famille (elle a dirigé un séminaire international, un colloque et un ouvrage pluridisciplinaire sur la période 1787-1804 conduisant de la Révolution française au Code civil), sur les modes contemporains de régulation des conflits privés (procédures judiciaires de traitement des conflits familiaux, médiation, expertise), et l'analyse des mutations contemporaines du lien familial (transformations du couple et de la filiation en particulier). Elle a été responsable scientifique de plusieurs enquêtes sur le divorce (1984), la médiation familiale (1987), l'expertise judiciaire (1990), les recompositions familiales (1993), les relations entre les malades du sida et leurs proches (1998) et a dirigé la première enquête française appuyée sur une modernisation de la catégorie « veuvage » en démographie.

En 1998, à la demande du garde des Sceaux et de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Irène Théry a rédigé un rapport sur les transformations globales de la famille contemporaine et les réformes que ces mutations pourraient appeler en droit civil français (mariage, concubinage, divorce, filiation, autorité parentale, droit des successions, protection de l'enfant).

Tout en poursuivant ses travaux sur la famille et la parenté contemporaine, Irène Théry a élargi sa perspective à partir de la fin des années 1990 et elle travaille aujourd'hui sur la parenté et le genre dans les sociétés contemporaines. Au plan théorique, la spécificité de son approche est de construire une socio-anthropologie de la dimension sexuée de la vie sociale, renouant avec la perspective comparative et historique qui fut celle de l'Ecole française de sociologie, en particulier de Marcel Mauss. Ce travail lui a permis d'entamer une nouvelle phase de sa carrière : en effet, deux récents ouvrages (2007 et 2008) montrent comment le concept de « genre », s'il est conçu non comme une propriété intrinsèque des individus mais comme une modalité des actions et relations sociales, permet de revisiter les paradigmes fondamentaux de la théorie du lien social et des conceptions de la personne en sociologie et anthropologie. Par un dialogue concerté entre les sciences sociales et la philosophie contemporaine de l'action et du langage héritière de L. Wittgenstein, l'objet de ce travail porte sur les renouvellements actuels du concept de « personne » compris dans ses rapports avec le personnage dramatique, la personne juridique et la personne grammaticale. Aujourd'hui, Irène Théry travaille à appliquer cette approche « relationnelle » du genre à l'analyse des transformations de la filiation, en particulier dans le cadre de l'Assistance médicale à la Procréation. Elle vient d'entamer une nouvelle

enquête de terrain sur la dimension du genre dans les pratiques d'aide médicale à la procréation (AMP). Elle a pris position en particulier pour la levée de l'anonymat des dons de gamètes, à travers plusieurs articles et un livre (2010). Elle a été consultée comme expert par les différentes instances officielles en charge du débat préparatoire à la rénovation des lois de bioéthique de 2011.

Responsabilités :

Irène Théry a dirigé en 1988-89 un réseau international de recherche pluridisciplinaire sur l'apport de la Révolution française à l'élaboration d'un droit civil de la famille. A partir de 1991 elle a créé et animé un réseau international de recherche pluridisciplinaire les familles recomposées (en collaboration avec Marie-Thérèse Meulders-Klein, directrice du Centre de droit de la famille de l'Université catholique de Louvain). Après avoir co-dirigé (avec Agnès Fine, directrice d'études à l'EHESS, université de Toulouse) un Programme de recherche interdisciplinaire « La dimension sexuée de la culture et de la société », Irène Théry a pris l'initiative et la direction d'un nouveau réseau de recherche : le Plan pluriformations « Genre et sciences sociales » fédérant dix centres de recherche de l' EHESS.

Irène Théry a été également au cours de ces dernières années :

Membre du conseil scientifique de l'EHESS

Membre du comité scientifique de l'Institut National des Études Démographiques (INED)

Membre du Haut Conseil à la Population et à la Famille

Membre du jury du prix Jean Carbonnier

Parmi ses responsabilités actuelles :

Membre du comité d'éthique du CNRS (au plan national)

Membre du comité d'éthique de l'Université de Provence,

Membre du groupe de pilotage « Genre » du CNRS,

Membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*.

Ouvrages

Du divorce et des enfants, PUF-INED, 1985 (en coll. avec Odile Bourguignon et Jean-Louis Rallu)

La famille, la loi, l'État, de la révolution au Code civil, (direction d'ouvrage collectif), Imprimerie nationale/Centre Georges Pompidou, 1989.

Le Démariage, Odile Jacob, 1993.

Les recompositions familiales aujourd'hui, (co-direction d'ouvrage collectif), Nathan, 1993.

Quels repères pour les familles recomposées? Une approche pluridisciplinaire internationale (co-direction d'ouvrage collectif), LGDJ, coll. Droit et Société, 1995.

Recomposer une famille, des rôles et des sentiments, éditions Textuel, 1995.

"Malaise dans la filiation" (direction d'un numéro spécial de revue), *Esprit*, décembre 1996.

Couple, filiation et parenté aujourd'hui, rapport à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité et au garde des Sceaux, ministre de la Justice, juin 1998, ed. Odile Jacob/la documentation française.

"L'un et l'autre sexe" (direction d'un numéro double spécial de revue), *Esprit*, mars-avril 2000.

L'itinéraire philosophique de Vincent Descombes, direction d'un numéro spécial de revue), *Esprit*, juin 2006.

La Distinction de sexe, Une nouvelle approche de l'égalité, Odile Jacob, 2007.

Ce que le genre fait aux personnes, (co-direction d'ouvrage collectif), ed. de l'EHESS, 2008.

La filiation saisie par la biomédecine (direction d'un numéro double spécial de revue) *Esprit*, mars-avril 2009.

Des humains comme les autres, bioéthique, anonymat et genre du don, Paris, éditions de l'EHESS, 2010.